

- Les Maires, Adjoints et Conseillers Municipaux des 26 Communes consultées au moment de l'enquête publique qui, là encore, ont apporté un soutien quasi unanime au renouvellement parfois encadré de la concession. Sur 27 communes seules 3 ont émis un avis défavorable.
- Les élus de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Allier Aval, qui, consultés pour avis dans le cadre de l'enquête publique, se sont très majoritairement prononcés (25 pour et 14 contre) en faveur du renouvellement encadré de la concession.
- Les membres du Conseil Économique et Social Régional, représentant la société civile, qui le 17 avril 2009, ont adopté (58 voix pour, 6 voix contre) un vœu dans lequel ils souhaitent « que la concession du barrage hydroélectrique de Poutès soit renouvelée pour une période d'au moins 20 ans » avec la mise en place d'un comité de suivi.
- Les élus de l'Association Nationale des Élus de la Montagne (ANEM), qui à l'occasion de leur 24^{ème} Congrès le 24 octobre 2008 à Saint-Flour ont adopté une motion affirmant « la nécessité du renouvellement de la concession du barrage de Poutès sur une durée compatible avec les contraintes économiques et industrielles ».
- Les 260 délégués (Maires, Adjoints et Conseillers Municipaux) du Syndicat Départemental des Collectivités Concédantes de l'Électricité et du Gaz de la Haute-Loire, représentant toutes les communes du département, qui, réunis en Assemblée Générale le 1^{er} décembre 2006, ont adopté à l'unanimité une motion favorable au renouvellement de la concession « pour une durée compatible avec les enjeux industriels, économiques et environnementaux » avec un rendez-vous d'évaluation au bout de 10 ans ».
- Les élus consulaires : Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie, CCI Le Puy-Yssingeaux, Chambre d'Agriculture qui se sont unanimement prononcés favorablement au renouvellement de la concession.
- L'avis du Commissaire Enquêteur préconisant lui aussi le renouvellement.
- Les syndicats, et notamment la CGT EDF, qui d'ailleurs s'étaient joints à la manifestation en soutien à Poutès organisée le 31 janvier 2009 devant la Préfecture. Cette manifestation avait réuni, outre les 4 parlementaires du Département, Gérard ROCHE, Président du Conseil Général, Guy VISSAC, Président du Syndicat Mixte du Haut-Allier, 17 Conseillers Généraux, une dizaine de Présidents de Communautés de Communes et plus d'une centaine de Maires de toutes tendances politiques !

Dans votre correspondance, vous évoquez également la solution alternative proposée par EDF (effacement du barrage de Poutès et construction d'un seuil de 1m5 amovible) qui vous paraît être « un consensus de qualité ». Je m'étonne que vous puissiez juger de l'opportunité de cette solution alternative alors même que l'étude approfondie, commandée à EDF par le Ministère, est toujours en cours. Au risque de vous freiner dans votre optimisme, il semblerait que cette solution, que certains annonçaient déjà comme miracle, soit plus compliquée que prévu, techniquement, au niveau environnemental mais également financièrement.

Je tenais à vous donner mon sentiment sur ce dossier étant entendu que, le jour où les saumons feront la queue devant l'ascenseur du barrage de Poutès, je réviserai aussitôt ma position.

Je vous prie de croire, **Monsieur le Président, Cher Docteur**, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Jean PRORIOL